**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 19 (1931)

**Heft:** 365

**Artikel:** Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-260405

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

s'annoncent toutes dotées de cors et de durillons, mais parce que, bien davantage qu'autrefois, on soigne ses pieds comme on soigne ses dents, ses soigne ses piedes comme de la pédicure-manueure devient un auxiliaire aussi important des hôtels dans les villes d'eaux et les villégiatures que le coiffeur ou le photographe. Métier accessible a bien des femmes de peu de santé, empêchées par là de deve-nir infirmières, parce qu'il n'exige pas de grannir intirmières, parce qu'il n'exige pas de gran-des forces physiques, permet de travailler assise, et qu'une très bonne vue est peut-être la seule condition absolument indispensable. Métier inté-ressant enfin comme tous ceux qui tendent à atténuer la souffrance, ou à la supprimer en en cherchant la cause; qui exige des qualités manuelles en même temps que, des connaissances théoriques; et qui permet aux esprits curieux de science de faire des recherches et des études dans un domaine encore, somme toute, peu

Tout ceci dit, on comprendra tout l'intérêt que présente l'Ecole, dont Mmes Golay et Kissilevska nous annoncent l'ouverture pour le 1er novembre. Le programme que nous avons sous les yeux comprend des cours théoriques (anatomie, physiologie, pathologie) donnés par Mme Golay, et un enseignement pratique donné par Mme Kissi-levska, qui, à côté de son doctorat ès sciences, possède encore un diplôme de masseuse et de pédicure-manucure. Point de conditions d'admission spéciales. Un enseignement d'une durée de cinq mois, selon les exigences des programmes officiels, et deux sessions par année. Au bout de chaque session, un examen, donnant droit à un certificat qui permettra à leur possesseur de se présenter sans autre aux examens officiels. Le tout pour une somme totale de mille francs. Mille francs pour cinq mois d'études, et pour avoir en main ensuite un gagne-pain assuré, un bon métier, des débouchés d'avenir: n'est-ce pas là un capital bien placé?

là un capital bien placé?

Et connaissant comme nous les connaissons Mmes Golay et Kissilevska, leurs dons spéciaux d'enseignement, leur conscience professionnelle, nous souhaitons très chaudement le plus grand succès à leur initiative. Initiative médicale et scientifique, certes, professionnelle, nous sommes d'accord, mais aussi... féministe par l'aide qu'elle apporte ainsi à la grande cause du travail féminin.

M. F.

#### Echos de la Semaine Suisse

#### L'éclairage électrique des bicyclettes et des motocyclettes

Il est réjouissant de constater comment, en peu d'années, la fabrication des appareils d'éclairage électrique pour vélos et motos s'est développée en Suisse, à Genève et à Bienne notamment, et comment elle a su trouver des débouchés à l'étranger, où ses produits excellents sont très appréciés. La vente de ces appareils est aujourd'hui vingt fois plus importante qu'il y a cinq ans et cela seul démontre à quel point cette in-dustrie, qui occupe plus de 300 ouvriers, a mérité la confiance des bicyclistes et des motocyclistes. Il n'est pas sans intérêt de relever qu'à Bienne de nombreux travailleurs que la crise horlogère avait réduits au chômage ont trouvé là un logere avait reduits au chomage ont trove la uni nouvel emploi leur permettant de gagner leur vie. D'autre part, cette industrie florissante assure indirectement le travail d'autres entreprises, en particulier celles des pièces métalliques, des machines, de l'outillage et du cartonnage.

Les fabriques suisses d'éclairages électriques

vélos et motos fournissent annuellement pour velos et motos fournissent annuelmenti plus de 200.000 appareils complets et jusqu'à présent la plus grande partie de cette produc-tion était livrée à l'étranger; le fait même que l'exportation vers l'Allemagne était loin d'être la moins importante est en lui-même une preuve de la supériorité technique de ces produits. L'Allemagne cependant vient d'entraver ce commerce en édictant des droits de douanes prohibitifs et d'autres Etats ont suivi ou vont suivre cet exemple, ce qui aura pour conséquence de créer à l'industrie suisse de nouvelles difficultés d'ex-portation; par contre notre propre importation dans ce domaine s'élève chaque année à plus d'un million de francs.

#### L'industrie suisse de meubles de jonc

Cette industrie relativement jeune a dû souvent changer d'objectif pendant ces dernières années. Elle travailla au début presqu'exclusivement pour Pindustrie hôtelière; puis la crise qui frappa cette branche de notre économie nationale et l'impossibilité d'exporter obligea l'industrie des meu-bles de jone à travailler beaucoup plus pour les besoins des particuliers. La création de modèles de conception simple, selon la mode d'aujour-d'hui, a contribué à en faire baisser très nota-blement les prix.

Le ralentissement actuel de la vente a provoqué dans ce domaine une importation énorme, qui affecte gravement l'industrie suisse; dans certaines régions de l'étranger les meubles de jone sont confectionnés à domicile moyennant des salaires tristement dérisoires. Il ne s'agit plus alors de métiers exercés normalement, mais

d'exploitation véritable qui oblige les familles antières, y compris les enfants, à travailler à cette fabrication; on peut d'ailleurs le constater dans la facture même des meubles produits de cette manière. Malheureusement la clientèle n'est en général pas très avertie des différences qui en generai pas tres averne des differences qui l'orienteraient à ce sujet et ne se rend pas compte le plus souvent de la qualité réelle de ce qu'elle achète; on ne saurait mieux lui con-seiller, dans ces conditions que de réclamer tou-jours des meubles de jonc de fabrication suisse.



#### Le Fonds de préts de la Saffa

Ainsi que nous l'avions annoncé, la Société Coopérative du Fonds de cautionnement « Saffa » s'est constituée le 18 octobre, à Berne, dans une séance à laquelle s'étaient fait représenter pres-que toutes les 29 Associations féminines suisses organisatrices de la Saffa. Les statuts de la nouvelle Société ont été adoptés, et un certain nombre de décisions de principe prises. Le fonction-nement de ce Fonds sera celui que nous avons exposé en publiant de larges extraits du rapport de la Commission d'étude mais il faut se rendre compte que le travail d'organisation extrêmement minutieux qui est maintenant indispensable ne permettra en tous cas pas au Fonds de fonc-

onner avant le printemps prochain.

Un Comité a été élu, dont font partie Mile Ora Schmidt, secrétaire à l'Office fédéral du Travail, comme présidente, et Mmes et Mlles Su-zanne Brenner, chef comptable (Genève), Locher-Burki (maison d'importation) (Berne); Anna Martin (Berne), l'inoubliable organisatrice de la Saffa; Helene Nabholz (fabrique de tricotage) Satra; riciene Nadholz (tabrique de rircotage) (Schönenwerd); J. Schwyzer, présidente de l'As-sociation pour le Suffrage féminin (Lucerne); S. Glättli, présidente de la Société d'Utilité. pu-blique (Zurich); Züblin-Spiller, présidente de l'Association Volkswohl (Zurich); Zwicky-Recorl'Association Volkswohl (Zurich); Zwicky-Recor-don, pharmacienne (Lausanne); et Naegeli, fonc-tionnaire de banque (Winterthour); ainsi que M. Gafner, directeur de la Banque nationale (Berne). Ce Comité sera prochainement complété par la nomination d'un membre appartenant à l'industrie hôtelière.



Conférence des Présidentes de Sections. Convoquée pour le 25 octobre à Berne, dans

la jolie et caractéristique salle des Tisserands, cette Conférence annuelle a réuni bon nombre de présidentes ou de représentantes des Sections de présidentes ou de représentantes des Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, pour lesquelles elle constitue une précieuse occasion de prendre contact, d'échanger idées et expériences, et de recevoir d'utiles suggestions pour le travail de l'hiver.

Vingt-et-une Sections s'étaient fait représenter, ainsi que cinq des groupes de l'Association vaudoise pour le Suffrage, et à cet auditoire s'étaient jointes pour la séance du matin, et par invitation spéciale, des représentantes d'autres Associations féminines, nationales ou can-

tres Associations féminines, nationales ou can-tonales, le sujet à l'ordre du jour étant d'un intérêt plus général que spécialement suffragiste : la loi fédérale sur l'assurancevicillesse et invalidité, qui va être soumise le 6 décembre prochain à la votation populaire. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'extrès complet que fit de cette loi, M. le siller national Staehli (Berne), puisqu'il en a été déjà bien souvent question dans notre joura été déjà bien souvent question dans notre jour-nal, et que nous y reviendrons encore dans un de nos prochains numéros avant la votation populaire; mais nous tenons toutefois à nous joindre au regret qui a été exprimé de plusieurs côtés, et par des partisans de la loi, ce qui lui donnait plus de poids, que cette séance n'eût pas été prévue sous la forme d'une conférence conferience professions à la tradition conférence pas ete prevue sous la torme d'une conférence contradictoire, conforme à la tradition suffragiste, et qui eût permis, mieux que les questions posées au conférencier, de connaître le point de vue des adversaires de la loi.

L'après-midi en séance privée alors, et sous la présidence alerte de Mme Vischer-Alioth (Bâle), un code de la loire conserve tradition conférence.

la présidence alerte de Mme Vischer-Alioth (Bâle), un ordre du jour copieux — trop copieux même — fut liquidé. On entendit d'abord Mme de Montet (Vevey), qui, avant d'être présidente de l'Alliance nationale de Sociétés féminines, a dirigé pendant bien des années les destinées du groupe suffragiste de Vevey, et qui insista sur l'utilité de la collaboration des Sections suffragistes avec d'autres Associations féminines, idée qui fut appuyée sans réserve par quelques-unes

des assistantes alors que d'autres estimant que le programme suffragiste est suffisamment riche comme cela (et Mile Grütter releva avec raison la nécessité absolue pour les Associations féministes de veiller notamment à ce que les femmes fassent partout usages des droits qui peuvent leur être déjà conférés par ci, par là, tels que celui d'électora ou d'éligibilité pour des Commissions d'assistance, d'écoles, les tribunaux de prud'hommes, etc. etc) émirent la crainte que, si les suffragistes se chargent de trop de travail philanthropique ou social, la tâche suffragiste proprement dite n'en souffre. Mme Leuch, précidente cartale de U.S. S. E. E. Été enviet. sidente centrale de l'A. S. S. F., fit ensuite un certain nombre de communications aux Sections commentant ainsi et rendant plus vivante la circulaire d'automne qui va leur être envoyée prochainement, alors que réciproquement, plusieurs présidentes profitèrent de l'occasion pour demander des renseignements et poser des questions. La Conférence s'occupa encore de ses propres affaires administratives, en adoptant son rapport financier présenté par M<sup>me</sup> Schwzer (Lucerne), et en élisant comme organisatrice-directrice de ces réunions annuelles Mile Kammacher (Mon-treux), en remplacement de Mile Lucy Dutoit démissionnaire pour cause de santé. Ce ne fut qu'à regret que cette démission fut acceptée, car la Conférence des Présidentes doit beaucoup à M<sup>Ile</sup> Dutoit, qui en eut la première idée avec M<sup>me</sup> Vischer, et qui, la présidant alternativement avec elle, lui donna beaucoup d'ampleur et de vie, et en fit ainsi un élément très utile et très intéressant de notre vie suffragiste suisse: aussi un message de reconnaissance fut-il décidé séance tenante par acclamations.

Le dessert de cette journée si remplie fut, pour celles qui ne l'avait pas encore vu, le film suffragiste, le Banc des Mineurs, qui, in-terrompant sa tournée dans le canton de Genève, est montré actuellement avec beaucour ou il est montre actuellement avec beaucoup de succès, avait fait cette pointe sur Berne, où il fut également très bien accueilli par les membres de la Conférence auxquels s'étaient, jointes quelques amies suffragistes. Mile Gourd fournit les indications nécessaires sur les meilleurs moyens d'organiser la publicité pour lui amener du public (programme illustré détaillé, affiches, etc.), ainsi que sur l'utilité de l'accompagner d'un commentaire explicatif, et surtout d'une musique appropriée. Nombreuses sont celles qui, en partant, annoncèrent leur intention de le faire bientôt passer dans leur Société, ainsi que dans la région, le considérant comme un excellent elément de propagande; et c'est sur cette note réconfortante que ce termina cette Conférence si utile pour beaucoup, dont nous tenons à remércier encore une fois ici les organisatrices.

## A travers les Sociétés féminines

Journée des femmes zurichoises.

Journee des temmes zuricnoises.

La réunion annuelle des femmes de la ville et du canton de Zurich s'occupera cette année de la question suivante: La femme et l'Eglése, et aura lieu au Rathaus le 15 novembre, peu avant le Synode cantonal des pasteurs qui doit se prononcer sur la participation féminine aux élections ecolé-

sur la participation féminine aux élections ecolésiastiques.

Mile Gutknecht, V. D. M., le. pasteur Högger, Mile Frey, auxiliaire de paroisse, Mile Gritter (Berne), et d'autres personnalités connues ont accepté de prendre la parole, ainsi que des mempres féminins des Eglises catholique et israélite qui nous ont promis leur appui.

Nous espérons que les femmes de la ville et du canton ne manqueront pas de manifester leur intérêt pour cette question importante en venant nombreuses à cette séance.

H. N.

# Journées d'Etudes pour la sauvegarde des intérêts économiques de la famille

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45 à Zurich

(Aula de l'Université)

PROGRAMME

Samedi matin 21 novembre, dès 9 h. 45

I. La famille comme entité économique

a) Aperçu général, difficultés de la fondation et de l'entretien d'une famille.

Rapporteur: M. E. Grossmann, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Zurich.

Zurich.

Les conséquences de la situation économique pour la maîtresse de maison.

Rapporteur: Mª E. Hausknecht, (St-Gall).

La famille privée de son soutien.

Rapporteur: M. le pasteur E. Schmid, Inspecteur de l'Office d'assistance de la Ville

Zurich.

de Zurich.
La famille du chômeur.
Rapporteurs: M. le Dr. F. Mangold, professeur à la Faculté des lettres de l'Univerversité de Băle; M. Ch. Schurch, secrétaire de l'Union syndicale suisse (Berne).

Les jeunes gens dans la famille.

Rapporteur: M. R. Brinner, directeur de l'Office cantonal pour la jeunesse (Zurich).

Samedi après-midi 21 nov., dès 15 h. et dimanche matin 22 nov., dès 8 h. 30

II. Questions touchant à la sauvegarde des intérêts la famille économiques de

A.

e revenu familial en général.

Rapporteur: M. J. Lorenz, (Fribourg), privat-docent à l'École polytechnique fédérale.

rale. Mide à la famille. Allocations familiales. Rapporteur: M. M. Veillard, Secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale (Lausanne).

Cartei romand d'hygiène sociale et morale (Lausann, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses (Zurich) M. le Dr. M. Weber, expert scientifique de l'Union syndicale suisse (Berne); M. J. Muller, député, président de la Fédération suisse des syndicats chrétiens-nationaux (St-Gall).

Ouverture de crédits à des personnes peutisées.

sées.
Rapporteur: M. le Dr. F. Marbach, profes-seur à la Faculté de droit de l'Université.

seur à la Faculté de droit de l'Université-de Berne. Contributions publiques et privées. Rapporteur: M<sup>III</sup> G. Gerhard, présidente de la Commission des Sociétés féminines suis-ses pour les allocations familiale.

1. Le problème du logement.

Rapporteur: M. E. Klöti, Conseiller aux
États et président de la Ville de Zurich.
Traitera ensuite ce sujet: M. A. Freymond,
député, président de la Section romande
de l'Union suisse pour l'amélioration du
logement (Lausanne).
2. Divers (notamment aide à la jeunesse, politique fiscale, etc.).
Rapporteur: Mie E. Steiger, Office cantonal
pour la jeunesse (Zurich). B.

pour la jeunesse (Zurich).

C.

1. Les familles nombreuses.

Rapporteur: M. J. Escher, Conseiller national avocat (Brigue). Traitera ensuite le sujet: Sœur R. Morf, Maternité cantonale (Zurich).

2. Encouragement de l'instruction ménagère.

Rapporteur: Mª Gillabert-Randin (Laus.).

Développement de la legislation du travail et du service de placement.

Rapporteur: M. F. Horand, député, Secrétaire général de la Fédération suisse des sociétés d'employés (Zurich).

4. Le travail lucratif de la femme.

Rapporteur: Mª D. Schmidt, adjointe à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Berne).

Prix de lu carte, valable les deux journées, 4 fr., une demi-journée, 2 fr. 50.

Réunion facultative, samedi soir, 21 novembre, «Zunthaus zur Waag», Münsterhof 8 (Paradeplatz).

deplatz).

N.B. — Ces réunions sont organisées par de-nombreuses Sociétés suisses, parmi lesquelles nous relevons l'Allance de Sociétés féminines suissés, l'Association suisse pour le Suffrage, La Société d'utilité publique des Femmes suisses, La Liqua-suisse des Femmes catholiques, Le Cartel romat VI.S.M., l'Association suisse des Institutrices, etc.

# Carnet de la Quinzaine

Carnet de la Quinzaine

Lundi 2 novembre:

Genève: Association genevoise pour le
Suffrage féminin, 22, rue Etenne-Dumont,
20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (thé suffragiste). La prochaine votation
fédérale: L'assurance-vicillesse et survivants.
Pour Contre? Ordeurs: MM. H. Scheenau,
député, président du Conseil Administratif
de la Ville de Genève, et Pierre Béguin,
Dr en droit, directeur du Butletin commercial
et industriel suisse. Discussion.
SATIONY (canton de Genève): Salle de réunions,
20 h. 30: Le Banc des Mineurs, présentation
du film suffragiste. Musique appropriée. Prix
des places: 0.60 cent.
Mercredi 4 novembre:
CHATELAINE (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30:
Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).
Jeudi 5 novembre:
JUSSY (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30:
Le Banc des Mineurs (voir ci-dessus).
Vendredi 6 novembre:
GENÈVE: Radio Suisse-romande, 17 h. 15 à
17 h. 30: Causerie d'intérêt féminin, par
T. S. F. (Mie Gourd.)
Samedi 7 novembre:
BERNEX (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30:
Le Banc des Mineurs(voir ci-dessus).
Lundi 9 novembre:
BERNEX (Genève): Salle de réunions, 20 h. 30:
Le Banc des Mineurs(voir ci-dessus).
Lundi 9 novembre:
GENÈVE: Taverne de Plainpalais, 6, rue de
Saussure, 19 h. 30: Souper mensuel du
Soroptimist-Club de Genève, réservé aux membres du Club et à leurs invités.

# Ecole de Pédicures-Manucures

Préparation scientifique et pratique aux examens cantonaux et fédéraux

examens cantonaux et fédéraux
COURS MÉDICAUX: Meme le Dr. Golay, professeur
d'hygiène dans les Établissements d'Enseignement
secondaire du Canton de GenèveCOURS PRATIOUES: Mem Kissilevska Dr. èt-sc,
pédicure - manucure diplômée.

# M<sup>lle</sup> Marguerite GRAS

Diplôme de capacité professionnelle virtuosité du Conservatoire de Genève Leçons de violon et d'accom-pagnement ... Musique de chambre ... Soli dans Concerts et Soirées

Conditions spéciales pour Pensionnats et leçons collectives TÉLÉPHONE 23.21½ Pensionnats et leçons collectives Genève cher M. Mossaz) REÇOIT de 11 h. 30 à 12 h. 30.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE